



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

**52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr**

**CONGRES ANNUEL de L'USP
27, 28 et 29 mars 2015 à Marseille**

**Motion
Dérive managériale**

L'Union Syndicale de la Psychiatrie, réunie en congrès les 27 et 28 mars 2015, a été informée du licenciement brutal d'une salariée d'un SAMSAH pour faute grave.

Ce licenciement fait suite à un courrier rédigé par l'équipe pluridisciplinaire qui alertait sur les risques de conséquences graves concernant la santé physique et psychique des bénéficiaires liés à un nouveau projet imposé par la direction de l'association gérant ce SAMSAH.

L'USP s'inquiète de dérive du médico-social qui n'assumerait pas les missions pour lesquelles il a été créé, ici l'accompagnement au long cours de personnes en situation de lourd handicap.

L'USP s'inquiète du risque de rejet et d'exclusion de personnes ne pouvant se conformer aux normes sociétales actuelles.

L'USP dénonce la dérive managériale envahissant tous les champs, ici le médico-social, avec exclusion des personnes les plus démunies et exclusion des lanceurs d'alerte.

L'USP soutiendra tous les agents affirmant une éthique professionnelle humaniste et s'engage à suivre l'évolution de la situation de cet agent, malheureusement exemplaire des conséquences délétères du management néo-libéral.